

# Définition du métier d'infirmier :

Evaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins. Concevoir, définir et planifier  
Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

## Activités :

- Contrôle et gestion des matériels, dispositifs médicaux et produits
- Coordination et organisation des activités et des soins
- Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires
- Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes
- Observation de l'état de santé et le comportement relationnel et social d'une personne
- Réalisation de soins de confort et de bien-être
- Réalisation de soins et d'activités à visée préventive, diagnostique, thérapeutique
- Recueil de données cliniques
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé de la personne
- Veille et recherche professionnelle

## Savoir-Faire :

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques